

Pourquoi et comment rénover l'organisation de la défense globale ? (essai)

La prolifération nucléaire mais aussi chimique, biologique et balistique constituera probablement l'une des caractéristiques fondamentales et durables de l'environnement géostratégique dans les années qui viennent. S'il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour ralentir le mécanisme qui préside à ce phénomène, il est parfaitement illusoire de penser pouvoir y mettre un terme ou d'élaborer une stratégie qui parierait sur sa régression, parce celui-ci ne découle en fait que de la « prolifération du savoir humain », et donc de la diffusion ordinaire de techniques civiles qui par ailleurs sont réutilisables en vue de la mise au point d'ADM. D'autres facteurs viendront cependant s'ajouter pour modifier en profondeur les structures de cet environnement dans le sens d'une plus grande instabilité politico-militaire. Les **menaces contemporaines** (terrorisme, action de kamikazes, attaques informatiques, assassinats en direct) présentent un caractère mouvant. Imprévisibles, elles semblent exploiter systématiquement avec beaucoup de créativité les failles de systèmes politico-médiatiques devenus de plus en plus vulnérables. La **précarité économique** accrue de certaines populations, consécutive aux transformations du système économique mondial, crée des lignes de partage au sein même des sociétés développées comme de celles des pays en développement, minant la cohésion nationale et laissant désœuvrés pour cause de chômage de nombreux jeunes. Réservoir inépuisable de main-d'œuvre, ceux-ci sont devenus la cible favorite d'idéologues islamistes à la recherche de candidats kamikazes, ou de caïds locaux à la tête de guérillas subnationales, par ailleurs souvent reconverties en structures mafieuses s'adonnant à des trafics lucratifs (drogue, êtres humains). La **sensibilité croissante des opinions publiques** vis-à-vis des enjeux de sécurité, stimulée par un système médiatique constitué d'institutions centralisées (télévision) mutuellement concurrentes. Ces émetteurs centralisés sont doublés d'une vaste toile d'émetteurs décentralisés (s'exprimant au travers d'Internet) incontrôlables et enclins à traiter avec un fort impact émotionnel d'informations que des médias centralisés pourraient être tentés de minimiser par esprit de responsabilité (c'est la combinaison et les actions réciproques de ces deux systèmes d'information les uns sur les autres qui a permis la démultiplication extraordinaire des effets des assassinats en direct commis au Proche et Moyen-Orient). Le **retour possible de "grands"** dont la puissance n'est peut-être bridée que conjoncturellement, qui s'accompagnera de l'émergence de **géants économiques** (Inde, Chine) qui pour le moment ont intérêt à faire accepter leur fulgurante ascension économique en adoptant une posture stratégique coopérative, mais qui un jour ou l'autre tenteront de pérenniser leur position mondiale en se dotant d'un outil militaire performant à même de convertir leurs capacités économiques en puissance diplomatique au risque de transformer l'Asie en une zone hautement instable alors que celle-ci comprend déjà cinq puissances nucléaires. Au plan militaro-stratégique, le déploiement de **systèmes antimissile plus efficaces** pourra venir modifier peu à peu certains aspects de la dissuasion, elle-même en évolution du fait de la prolifération des ADM; l'attention marquée portée tout autour de la planète à l'espace - qui laisse présager sa possible militarisation - ne manquera pas d'entraîner une **révolution dans l'art de faire la guerre**; le développement de la guerre réseau-centrée laisse entrevoir une **profonde réorganisation des structures militaires** tout autant que de **nouvelles opportunités pour d'éventuels agresseurs** comme l'illustrent les tragiques attentats du 11 septembre 2001 : ceux-ci n'ont en effet pu être commis que par l'usage d'une combinaison judicieuse entre armes archaïques (couteau) et technologies civiles de pointe (avion de ligne, usage d'internet et de téléphones portables), ce qui permettait notamment la décentralisation totale des organisations attaquantes, abaissant par là notablement leur degré de vulnérabilité. Enfin l'environnement politico-stratégique de la France, marqué par **l'élargissement de l'Union Européenne**, la nécessaire construction d'une **Europe de la défense** dans le respect du tropisme américain de certains de nos partenaires, le moindre intérêt de l'allié atlantique pour une péninsule européenne située à l'Extrême occident du continent eurasiatique, connaît aujourd'hui une **mutation radicale**. A la lumière de ces évolutions, il apparaît nécessaire de **réaffirmer l'intérêt d'une conception globale des questions de défense**, autrement dit de mettre en valeur la pertinence d'une approche à la fois interministérielle, transdisciplinaire et transnationale de ces questions. Nous n'échapperons cependant pas à la redéfinition de l'organisation et de la mise en œuvre de cette défense globale dont **les fondements**

restent régis par une ordonnance datant de 1959, trop marquée par les problématiques aujourd'hui hors de propos de la Guerre Froide, et dont les modalités d'applications ont évolué au coup par coup à travers une pléthore de textes dont les contradictions mutuelles - et avec l'esprit comme la lettre du texte organique - ne sont pas les moindres défauts. Après un examen sérieux de cet ensemble juridique complexe, il semblerait **qu'une rénovation du texte de 1959 s'impose aujourd'hui**, tant du fait de l'ouverture d'une nouvelle ère stratégique, qu'à cause de la redéfinition des intérêt de défense de la France dans un contexte très largement européenisé. Plus conjoncturellement, l'avènement de la **LOLF** et les mutations que celle-ci imposera dans l'organisation des projets de défense est **une raison de plus d'effectuer dès aujourd'hui cette rénovation. Une telle refondation de la définition de notre défense globale pourrait s'articuler autour des points forts suivants.** Les **investissements de long terme** effectués dans le domaine de la défense pourraient stimuler la croissance économique par le biais des 3 canaux suivants : retombées dans le civil et usage abondant de matériaux et technologies duales (politique actuelle de Thales) ; redynamisation du tissu industriel européen par le biais de projets de défense ambitieux, utiles et mobilisateurs ; accroissement de notre influence diplomatique en Europe et dans le monde, source de retours économiques non-négligeables et durables comme l'illustre la politique américaine de ces dernières années. D'autre part **l'élévation impérative du niveau et de la qualité de la croissance française** – qui pourrait entre autres être stimulée par des investissements judicieux de défense, qui élargiront les marges de manœuvre budgétaires dont notre ministère bénéficiera. Il appartient ainsi aux économistes de proposer des remèdes réalistes à la faiblesse endémique de notre croissance. Le **développement de véritables réseaux de travail interministériels et transnationaux**, de réseaux d'alerte avancée et de réponse concertée aux situations de crises devra s'effectuer rapidement, et ce dans un esprit de véritable collaboration. Les frictions internes occasionnées par des querelles de préséances et des réflexes corporatistes - dont notre pays semble se faire une spécialité - apparaissent aujourd'hui comme d'un autre âge dans un monde médiatisé à outrance, compétitif, et de plus en plus globalisé. **Le développement de la guerre réseautée et la maîtrise des conséquences organisationnelles et culturelles dont ce concept est porteur**, et ce en respectant la spécificité de notre culture stratégique française et l'esprit de nos valeurs européennes.

Sécurité et croissance : de la défense globale à la sécurité globale (essai)

« On ne s'empare pas de l'avenir par conformité aux règles d'hier ». Le général de Gaulle ne disait pas autre chose dans l'ouverture de son mémorandum de 1939 à Edouard Daladier et Paul Reynaud : « Combien de conflits commencèrent par la surprise de l'un au moins des belligérants ? Comment décliner cet invariant stratégique dans l'environnement géopolitique et de défense du 21^{ème} siècle ? »

L'ordonnance de 1959 stipule que: "La défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toute forme d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population... La défense est permanente, sans distinction entre temps de paix et temps de guerre... La défense est globale, elle doit s'exercer dans tous les domaines de l'activité du pays, à l'intérieur comme à l'extérieur, contre toutes les formes de menaces susceptibles de mettre en péril la survie de la Nation en tant qu'entité maîtresse de son destin..." Dans ce nouvel environnement stratégique, empreint de risque et d'incertitude, sujet à des menaces qui en permanence se transforment, et propice au surgissement inattendu de turbulences, l'ordonnance de 1959 reste-t-elle un texte apte à organiser avec efficacité la réponse des armées à une atteinte à nos intérêts vitaux ? La notion de défense globale reste-t-elle adaptée aux défis de ce nouveau monde qui se dessine sous nos yeux ? Ne faudrait-il pas la faire évoluer vers une notion plus complète, plus transversale, et mieux en prise avec la réalité d'un monde mouvant fondé sur la mobilisation de réseaux plutôt que sur le recours à des organisations pyramidales et qui intègre une approche interministérielle ? En fait l'environnement de défense est soumis aujourd'hui à un bouleversement, consécutif au développement de trois tendances de fond : l'importance grandissante des nouvelles technologies, et singulièrement des technologies de l'information ; la mondialisation des économies, - et donc leur interdépendance -, née à la fois de la libéralisation des marchés d'offre et de demande des biens et services sous l'impulsion du GATT puis de l'OMC, de l'ouverture qui a affecté les marchés de capitaux, et du spectaculaire développement de la demande en matières premières. L'évolution de nos frontières vers des lignes de démarcation plus poreuses, permettant une quasi-libre circulation des hommes, des biens et de l'information; l'échange et la production continue de nouvelles connaissances; mais aussi le développement de formes asymétriques d'agression.

D'autre part, les théories « libérales néo-classiques » ont remis en cause la crédibilité des Etats comme acteurs économiques, amenant à une prise d'autonomie des industries de défense par rapport à l'Etat. Ceci a entraîné une révision radicale du modèle économique qui réglait le fonctionnement du secteur de l'armement, autrefois considéré comme un joyau essentiel de la souveraineté nationale. L'Etat s'est alors vu peu à peu dépouillé de ses prérogatives traditionnelles en matière de développement des technologies de défense, et de maîtrise des industries d'armement. Aujourd'hui la demande civile tire le progrès technique et la demande globale, les industriels s'étant tournés vers le domaine civil, plus rémunérateur, au détriment du militaire. Celui-ci constituait auparavant le cœur de leur métier, alors que bien souvent maintenant, il ne constitue plus que la variable d'ajustement de leur carnet de commandes. Parallèlement à ces mutations économiques, la mondialisation crée chez les Etats de nouvelles fragilités, peu à peu identifiées par nos agresseurs potentiels – étatiques ou non. Le développement des nouvelles technologies, s'il permet de construire des armes plus précises et plus efficaces, induit également de nouvelles vulnérabilités qu'il importe de combler au plus tôt. Enfin l'accès de pays autrefois marginalisés au plan scientifique, à des ressources technologiques considérables rend aujourd'hui plus probable l'apparition d'acteurs (étatiques ou non) qui agirait sur un mode « déraisonnable », c'est à dire selon une logique qui échapperait aux catégories usuelles de la rationalité occidentale.

De tout cela, il résulte l'émergence d'une pléthore de nouvelles menaces, elles-mêmes en évolution permanente : prolifération NRBC, balistique, terrorisme... mais aussi attaques dans l'espace extra atmosphérique ou dans le cyberspace : le spectre de ces « nouvelles menaces » est en réalité virtuellement illimité ! Certaines d'entre elles ont été étudiées avec soin, et leur mise en œuvre

appellerait une réponse efficace. D'autres se révèlent plus fugaces, plus difficilement prévisibles. Il est cependant absolument crucial de s'y préparer avec détermination. Pour parer à celles-ci et pour faire face à l'intégralité des défis qui s'offrent à nous en matière de défense, il importe de se doter d'un modèle économique qui combine avec bonheur la « croissance et le développement économique » avec la « stabilité - sécurité ». En fait ces notions sont intimement liées: La prospérité économique diminue l'exposition au risque financier ainsi que l'intérêt à utiliser la prédation pour assurer son bien-être matériel. Réciproquement, l'état de sécurité - auquel concourt la crédibilité de la posture de défense - incite les agents économiques à se préoccuper de commerce plus que de violence, et crée une stabilité juridique propice au plein épanouissement de celui-ci. A son tour le développement des échanges stimule la croissance économique et attire les investissements extérieurs. Afin de faire du cercle vertueux « économie – croissance / stabilité – sécurité » le fondement de la nouvelle démarche de défense, il faut sans tarder se doter de concepts rénovés, et de forces militaires plus crédibles, plus souples d'emploi, et plus aptes à la projection et au travail en collaboration. Celles-ci devront être mobilisées au profit de nos intérêts stratégiques tout autant qu'au profit de nos intérêts économiques. Il faut pouvoir et vouloir sauvegarder non seulement la vie de nos ressortissants à l'étranger, mais il faut aussi pouvoir et vouloir préserver l'appareil économique qu'ils animent. Dans certains cas, le « *Peace Support Operations* » n'est pas suffisant.

C'est la force de l'Amérique de faire savoir au monde qu'elle fera toujours respecter ses intérêts, y compris économiques, où que ce soit sur cette planète. Les types de partenariats effectivement mis en œuvre dans les pays anglo-saxons doivent servir d'exemple pour restaurer une coopération fructueuse et constructive « Etat – société privée », dans le secteur de la défense. Ils doivent permettre d'être à l'écoute des nouveautés et changements fondamentaux naissants, pour nous permettre d'effectuer nos choix technologiques, de stimuler notre recherche en décloisonnant nos organisations, nous évitant ainsi de sombrer dans la dépendance technologique. Pour atteindre ces objectifs, il faut rénover l'ordonnance de 1959, qui était bâtie sur les concepts de la guerre froide. Il faut l'adapter aux menaces et à l'environnement de ce nouveau millénaire, à la construction européenne, ainsi qu'aux tendances lourdes que l'on entrevoit en ce début du 21^{ème} siècle. Nous pourrions alors en faire la base d'un concept européen de défense que nos partenaires pourraient agréer au sein de la PESD, et - pourquoi pas - dans le cadre plus large du futur Traité Constitutionnel Européen.